



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

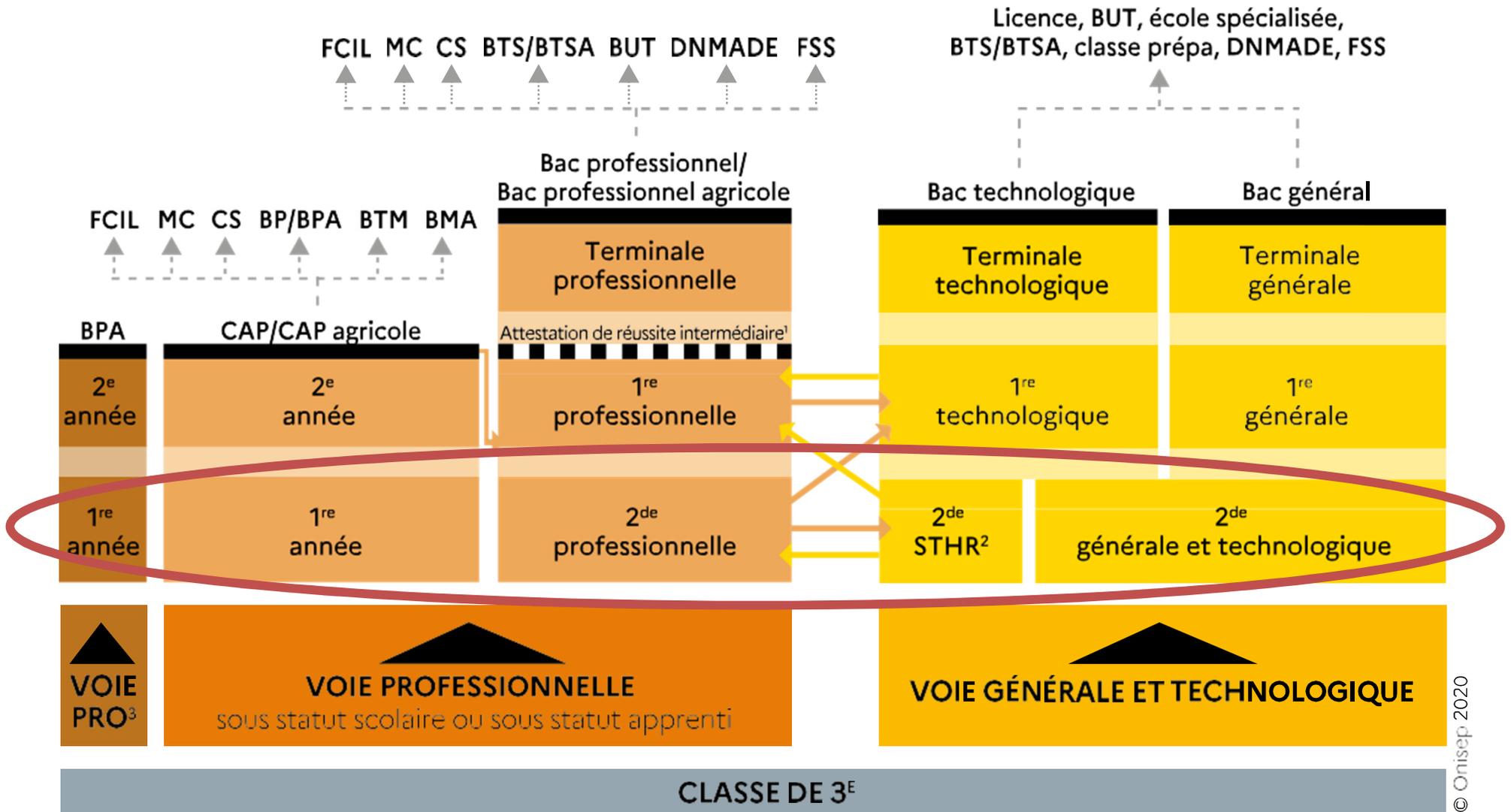
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Centre d'Information et d'Orientation  
de Flers



# ➤ Après la 3<sup>ème</sup> Procédure – vœux et cas particuliers

**FLEURY Elisabeth – Psy-EN**



# S'ORIENTER EN VOIE PROFESSIONNELLE

- **Possibilité de formuler 10 vœux dans l'académie Normandie et 5 vœux hors académie**
- **1 vœu = 1 formation dans un établissement**
- **Formuler tous les vœux envisagés (Lycées publics, privés, agricoles, MFR, CFA – apprentissage)**
- **Les demandes d'internat sont à transmettre au collège qui en saisi la demande pour chaque vœu concerné**

# POINT SUR L'APPRENTISSAGE

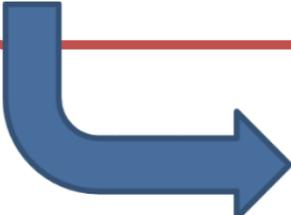
On prépare un **Bac Pro** ou un **CAP**

## En Lycée Professionnel

- 12 à 22 semaines de stage
- 50 % d'enseignement général
- Statut de lycéen
- On a les vacances scolaires

## En CFA (Centre de Formation pour Apprentis)

- Trouver un employeur
- 35 heures de travail par semaine
- Avoir 15 ans à la signature
- Statut de salarié :
  - 5 semaines de congés par an
  - on perçoit une rémunération

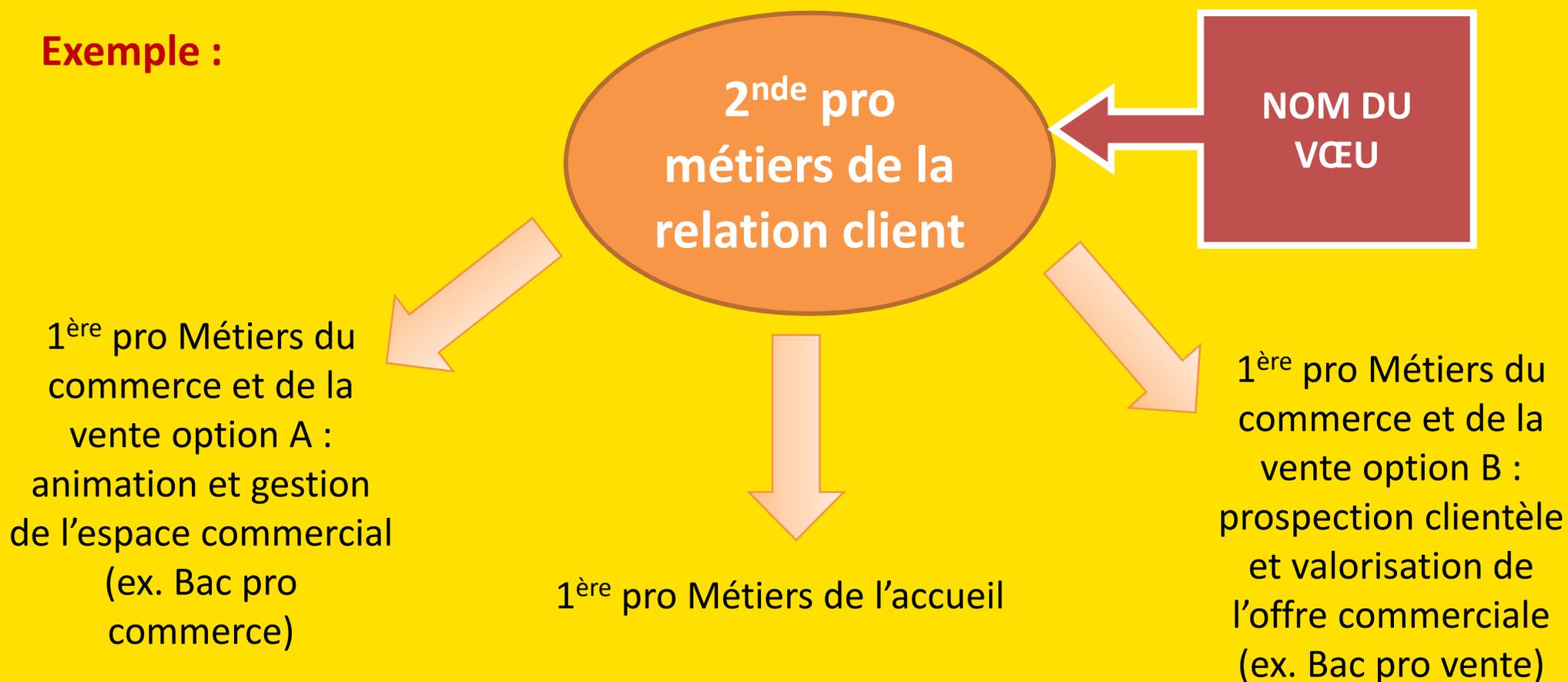


---

***L'IFPRA (CFA Académique) vous permet d'être apprentis dès la 1<sup>ère</sup> professionnelle ou 2<sup>ème</sup> année de CAP tout en restant au lycée pour les cours.***

## 2<sup>nd</sup>e Professionnelles organisées en *familles de métiers*

**Exemple :**



# 2<sup>nd</sup>e Professionnelles organisées en *familles de métiers*

Exemple :



# S'ORIENTER EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

## ➤ LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Sauf 2<sup>de</sup> spécifique « sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration » (STHR)

### ENSEIGNEMENTS COMMUNS volume horaire par semaine ou par an

Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LV1 et LV2	5 h 30
Sciences économiques	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
Sciences numériques et technologie	1 h 30
(Enveloppe globalisée) Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix d'orientation Heures de vie de classe	54 h/an

#### Info +

##### UN TEST DE POSITIONNEMENT

en début d'année pour connaître les acquis et les besoins en Français (compréhension orale, compréhension écrite, et compréhension du fonctionnement de la langue) et en Mathématiques (organisation et gestion de données, nombres et calculs, géométrie avec exercices autour de la géométrie de raisonnement, calcul littéral avec exercices autour des expressions algébriques)

##### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

en fonction des besoins de l'élève

**UN ACCOMPAGNEMENT** pour construire ses projets d'orientation

**➤ DE 0 À 4 ENSEIGNEMENT(S) OPTIONNEL(S) POSSIBLE(S)**  
 volume horaire par semaine ou par an

**Info +**

**POSSIBILITÉ** de choisir, au maximum, 2 enseignements optionnels (1 en enseignement général et 1 en technologique).

**LES ENSEIGNEMENTS LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ,** latin et grec, peuvent être choisis en plus.

<b>AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL</b>	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
Langue vivante 3	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Art du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable	3 h
<b>AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE</b>	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovations technologiques	1 h 30
Création et culture - design	6 h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

# ORIENTATION, AFFECTATION ET INSCRIPTION

## **> ORIENTATION, AFFECTATION ET INSCRIPTION**

### **→ JUIN**

**Proposition d'une voie d'orientation** par le conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre et décision du chef d'établissement :

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> pro ou 1<sup>re</sup> année de CAP

ou redoublement exceptionnel (le maintien en 3<sup>e</sup> peut être demandé par l'élève et sa famille)

- **Si accord** : validation et décision d'orientation définitive
- **Si désaccord** : entretien famille/chef d'établissement et possibilité de saisir la commission d'appel

## > AFFECTATION

### 2<sup>DE</sup> PROFESSIONNELLE ET 1<sup>RE</sup> ANNÉE DE CAP

#### LE BARÈME ACADÉMIQUE PREND EN COMPTE :

- la classe d'origine
- les résultats scolaires (notes pondérées selon la spécialité demandée)
- les bonifications éventuelles (commissions départementales, académiques...)

⦿ **Certaines formations professionnelles nécessitent des procédures de recrutement particulières et anticipées**

**OU BIEN**

## > AFFECTATION

### 2<sup>nde</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE sur le ou les Lycée(s) de secteur :

- L'élève est affecté à partir de son secteur géographique d'habitation. Possibilité de choisir des enseignements optionnels lors de l'inscription au lycée

## ➤ L'ASSOUPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE

CONCERNE UNIQUEMENT L'ENTRÉE EN 2<sup>DE</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

→ Affectation dans la limite des places disponibles

### CRITÈRES PRIORITAIRES

1. Une priorité d'affectation pour les élèves en situation de handicap : les élèves reconnus handicapés peuvent bénéficier d'une priorité lorsqu'ils formulent une demande de dérogation au secteur géographique, ou qu'ils nécessitent une prise en charge médicale particulière à proximité de l'établissement demandé.

La famille transmet alors un dossier médical sous l'autorité du médecin scolaire. Une commission médicale d'affectation prioritaire examine ensuite le dossier et statue.

2. La nécessité d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement

3. Les élèves boursiers au mérite ou sur critère social

4. Les élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement

5. Les élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité.

6. Les élèves devant suivre un parcours particulier

*Faire le bon choix d'orientation suppose que l'on ait vraiment réfléchi sur soi et que l'on se soit bien informé...*

*Ses intérêts  
(scolaires et  
extra-scolaires)*

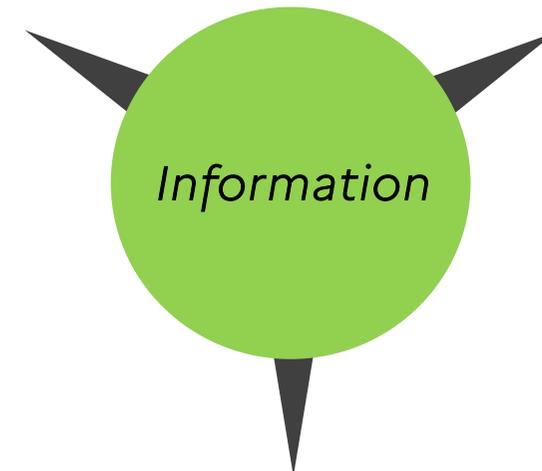
*Ses compétences  
(scolaires et  
extra-scolaires)*



*Ses qualités  
(en cours et en dehors  
du contexte scolaire)*

*Nature et  
contenu des  
différentes voies  
de formation*

*Exigences et prérequis  
nécessaires pour  
suivre dans chacune  
des ces voies*



*Exigences  
en termes d'intérêts,  
d'aptitudes et de  
qualités personnelles*

# Pour vous aider...



- Guide « Post 3ème » téléchargeable sur internet
- Sites internet : ONISEPTV, CIDJ, sites des établissements...
- Prise de rendez-vous avec son professeur principal – la PsyEn (au collège ou au CIO)
- La [\*curiosité\*](#) : pour mieux découvrir les formations, la réalité professionnelle (forums, portes ouvertes, stages, mini-stages)

**MERCI  
DE VOTRE ATTENTION**